

Dépenses d'emploi pour un travailleur forestier

Ce formulaire s'adresse à vous si vous êtes un employé qui exerce un emploi de travailleur forestier, et que vous voulez demander une déduction pour les dépenses suivantes :

- des frais de scie mécanique ou de débroussailleuse liés à votre emploi ;
- des frais de motoneige ou de véhicule tout terrain (VTT) liés à votre emploi ;
- des frais de véhicule à moteur liés à votre emploi.

Vous devez remplir la partie 1 de ce formulaire, et **faire remplir la partie 2 par votre employeur**. Joignez ensuite ce formulaire à votre déclaration de revenus.

Pour toute information sur les dépenses d'emploi, vous pouvez consulter le guide *Les dépenses d'emploi* (IN-118).

1 Partie destinée à l'employé

Numéro d'assurance sociale

1.1 Renseignements sur l'employé

Nom de famille	Prénom						
Période d'emploi au cours de l'année visée : du <table border="1"><tr><td>A</td><td>M</td><td>J</td></tr></table> au <table border="1"><tr><td>A</td><td>M</td><td>J</td></tr></table>		A	M	J	A	M	J
A	M	J					
A	M	J					

1.2 Dépenses pour scie mécanique ou débroussailleuse

Coût du carburant			1
Frais de réparation (pièces et main-d'œuvre)	+		2
Primes d'assurance	+		3
Intérêts sur un emprunt fait pour acheter une scie mécanique ou une débroussailleuse	+		4
Frais de location d'une scie mécanique ou d'une débroussailleuse	+		5
Additionnez les montants des lignes 1 à 5.	=		6
Coût d'une scie mécanique ou d'une débroussailleuse acquise dans l'année			7
Somme reçue lors de l'échange ou de la vente d'une scie mécanique ou d'une débroussailleuse, ou valeur qui lui est attribuée	-		8
Montant de la ligne 7 moins celui de la ligne 8	=		9
Additionnez les montants des lignes 6 et 9.	=		10
Sommes reçues de votre employeur pour ces frais, mais non incluses dans votre revenu	-		11
Montant de la ligne 10 moins celui de la ligne 11	=		12
Dépenses pour scie mécanique ou débroussailleuse			

1.3 Dépenses pour motoneige ou véhicule tout terrain (VTT)

Coût du carburant			14
Frais de réparation (pièces et main-d'œuvre)	+		15
Primes d'assurance	+		16
Additionnez les montants des lignes 14 à 16.	=		17
Sommes reçues de votre employeur pour ces frais, mais non incluses dans votre revenu	-		18
Montant de la ligne 17 moins celui de la ligne 18	=		19
Dépenses pour motoneige ou véhicule tout terrain			

1.4 Frais de véhicule à moteur

Marque et modèle de votre véhicule : 25 Année de l'achat : 26

Kilomètres parcourus pour votre emploi 27
 Total des kilomètres parcourus dans l'année d'imposition 28 x 100 = % 29

Coût du carburant		30
Frais d'entretien et de réparation	+	31
Primes d'assurance	+	32
Frais d'immatriculation et de permis de conduire	+	33
Amortissement. Remplissez la grille de calcul de la partie « Amortissement » ci-dessous.	+	34
Intérêts payés sur un emprunt fait pour acheter un véhicule. Consultez le guide IN-118.	+	35
Frais de location d'un véhicule. Consultez le guide IN-118.	+	36
Autres frais. Précisez :	+	37
Additionnez les montants des lignes 30 à 37.	=	38
Pourcentage inscrit à la ligne 29	x	%
Montant de la ligne 38 multiplié par le pourcentage en question	=	39
Sommes reçues de votre employeur pour ces frais, mais non incluses dans votre revenu	-	40
Montant de la ligne 39 moins celui de la ligne 40		<input type="text"/> 41
Frais de véhicule à moteur		= <input type="text"/> 41

Additionnez les montants des lignes 12, 19 et 41.
 Reportez le résultat à la ligne 207 de votre déclaration de revenus.

Dépenses d'emploi

42

Amortissement

Vous devez utiliser le coût en capital du véhicule comme montant de base pour calculer l'amortissement. Ainsi, les montants des colonnes 2, 3 et 4 doivent inclure le coût des acquisitions ou le produit des aliénations, plutôt que seulement la partie de ce coût ou de ce produit qui est liée à l'utilisation du véhicule pour les besoins de l'emploi.

Si vous avez besoin d'instructions pour remplir la grille de calcul ci-dessous, consultez le guide IN-118.

Grille de calcul

Date des acquisitions dans l'année	Coût des véhicules acquis dans l'année (sans les taxes)	1 Numéro de catégorie	2 Partie non amortie du coût en capital (PNACC) au début de l'année	3 Coût des acquisitions dans l'année (incluant les taxes) ¹	4 Produit des aliénations dans l'année ¹	5 PNACC après les acquisitions et les aliénations (col. 2 + col. 3 - col. 4) ¹	6 Rajustement pour les acquisitions dans l'année (si col. 3 excède col. 4 : 50 % x [col. 3 - col. 4])	7 Montant de base (col. 5 - col. 6) ¹	8 Taux (%)	9 Amortissement pour l'année (col. 7 x 30 %, ou un montant moins élevé)	10 PNACC à la fin de l'année (col. 5 - col. 9) ²
		10.1							30		
		10.1							30		
		10							30		

Additionnez les montants de la colonne 9. Reportez le résultat à la ligne 34.

1. Si vous avez acquis ou aliéné un véhicule dans l'année, des règles particulières s'appliquent. Consultez le guide IN-118.

2. Si, à la fin de l'année, vous n'aviez plus de véhicule dans une catégorie, inscrivez 0.



2 Partie destinée à l'employeur

2.1 Renseignements sur l'employeur (assurez-vous d'indiquer clairement tous les renseignements demandés)

Nom de l'employeur	Numéro d'identification	Dossier T Q
Adresse	Code postal	
Nom de la personne-ressource	Ind. rég.	Téléphone

2.2 Questions relatives à l'emploi

- L'employé devait-il, en raison de ses fonctions et de son contrat de travail, engager des dépenses pour gagner son revenu d'emploi ? Oui Non
Si **non**, l'employé ne peut pas déduire ses dépenses d'emploi. Par conséquent, vous n'avez pas à remplir ni à signer ce formulaire.
- Période d'emploi de l'employé : du

	A		M		J	
--	---	--	---	--	---	--

 au

	A		M		J	
--	---	--	---	--	---	--
- L'employé devait-il fournir une scie mécanique ? Oui Non
- L'employé devait-il fournir une débroussailleuse ? Oui Non
- L'employé devait-il fournir un véhicule à moteur ? Oui Non
- L'employé devait-il engager des frais de voyage ou des frais de véhicule à moteur en vertu de son contrat de travail ? Oui Non
- L'employé devait-il fournir une motoneige ou un véhicule tout terrain (VTT) ? Oui Non
- L'employé résidait-il dans un camp forestier installé par vous ? Oui Non
- L'employé était-il tenu de changer de chantier de coupe ? Oui Non
Si **oui**, combien de semaines, en moyenne, passait-il sur chaque chantier de coupe ? _____
- L'employé a-t-il reçu une allocation sous forme d'indemnité kilométrique ? Oui Non
Si **oui**, fournissez les renseignements suivants :
 - Taux au kilomètre : _____ /km
 - Distance totale parcourue : _____ km
 - Montant total de l'allocation : _____ \$
 - Partie de ce montant incluse à la case A du relevé 1 de l'employé : _____ \$
 - Si l'allocation ne couvre pas la totalité des kilomètres parcourus pour l'emploi, indiquez pour quels types de déplacements vous avez versé cette allocation : _____
- L'employé a-t-il reçu une allocation ou un remboursement pour ses dépenses ? Oui Non
Si **oui**, inscrivez les montants qu'il a reçus ainsi que la partie de ces montants incluse à la case A de son relevé 1.

	Allocation	Remboursement	Partie incluse à la case A du relevé 1
a) Frais de véhicule à moteur :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
b) Frais de motoneige ou de véhicule tout terrain (VTT) :	_____ \$	_____ \$	_____ \$
c) Autres dépenses. Précisez : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$

2.3 Signature de l'employeur

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette partie 2 sont exacts et complets.

Signature de l'employeur ou de la personne autorisée

Titre ou fonction

Date



111A ZZ 49497365